

draient à tout prix connaître la vérité et ensuite aviser aux mesures à prendre. En ce sens, j'appuie entièrement les opinions exprimées par le député de Surrey.

Monsieur l'Orateur, je ne parlerai pas beaucoup plus longtemps. Le sujet est vaste. Un jour, je voudrais présenter un bill ou un avis de motion d'initiative parlementaire à ce propos. A voir les députés d'en face, ils reconnaissent, j'en suis certain, qu'il faut explorer ce sujet. Ils seraient sûrement de mon avis si je disais que, en bien des occasions, la communication de tels renseignements, et la mesure dans laquelle ou la façon dont on les a communiqués n'ont pas donné satisfaction. Ils se sont certainement entretenus de la question avec les journalistes, dont la fonction est de découvrir les faits et de les communiquer effectivement et efficacement.

Je dirai que, au cours des conversations privées que j'ai eues avec les députés d'en face, aucun ne rejetait ma façon de voir la situation actuelle lorsqu'il s'agit d'obtenir des renseignements du gouvernement ou des ministères. Dans le processus, les ministères deviennent de grands monolithes. Les administrateurs ne sont pas des gens méchants ni corrompus mais il existe une tendance à camoufler les erreurs, à dissimuler celles qui ont été commises. On a tendance à toujours présenter le beau côté d'une chose où le gouvernement a été mêlé. Or, en agissant ainsi les administrateurs sont simplement humains. Mais c'est notre rôle, au nom des Canadiens, d'insister auprès du gouvernement pour obtenir plus de détails.

On ne nous dit pas tout ce que nous avons besoin de savoir. A mon avis, la Chambre devrait déclarer, en acceptant ce bill, que le sujet en soit renvoyé à un comité. Les députés d'en face reconnaîtront certes qu'il serait fort utile d'établir un comité chargé d'étudier tout cet aspect de l'information au public. Il y a quelques années les États-Unis ont adopté ce qu'on a appelé le Freedom of Information Bill. Ce projet de loi a été efficace d'une certaine manière, mais quelques-uns de mes amis du Sénat et du Congrès des États-Unis m'ont dit, lors d'entretiens, qu'il faudrait y apporter des modifications sensibles. Je me suis entretenu avec des journalistes américains qui sont de cet avis. Au Royaume-Uni, les choses ont tendance à s'améliorer dans ce domaine. Certains légers progrès ont même été réalisés. Mais au Canada, le gouvernement actuel n'a absolument rien fait.

M. Gibson: Que dire d'Information Canada?

M. Baldwin: Balivernes. Cette affaire comporte un autre aspect. Si on décide de renvoyer le bill au comité, il faudra lui donner du muscle. Aux États-Unis, une loi prévoit que quiconque cherche à se procurer des renseignements qui lui sont refusés a le droit de recourir à un tribunal. On me dit cependant que la situation est loin d'être satisfaisante; il faudrait examiner cette affaire.

A entendre les commentaires des députés de l'arrière-ban d'en face, je n'ai pas trop d'espoir, mais ce serait sûrement dans leur intérêt d'obtenir ces renseignements et de faire exercer des pressions sur le gouvernement pour qu'il les communique. Ils laissent entendre qu'ils sont heureux des conditions actuelles. Si c'est là leur opinion, nous pouvons nous attendre à ce que le gouvernement soit moins disposé à nous accorder les changements que nous réclamons.

[M. Baldwin.]

● (4.30 p.m.)

Monsieur l'Orateur, je propose donc aux députés de réfléchir et de réviser leur position, parce que ne rien faire maintenant pour forcer le gouvernement à divulguer les faits et les informations demandés, dans un délai raisonnable, c'est permettre que le peu de démocratie qui nous reste se détériore davantage.

M. Jack Cullen (Sarnia-Lambton): Monsieur l'Orateur, il ne reste pas grand temps; aussi, je ne m'attarderai pas sur le bill à l'étude. Les commentateurs du député de Peace River (M. Baldwin) à propos des députés de l'arrière-ban qui ne peuvent obtenir de renseignements m'ont un peu étonné. Lorsque les députés libéraux de l'arrière-ban veulent des renseignements, ils vont à la source, et parfois ils les obtiennent tout simplement par téléphone. Les renseignements peuvent alors être transmis à l'électeur dans sa circonscription. On n'a pas fait beaucoup de publicité autour de cette méthode, mais elle coûte moins cher que les modalités du *Feuilleton*.

On a prouvé, au cours de la période des questions aujourd'hui, que les députés libéraux de l'arrière-ban ne le cèdent en rien à personne...

Des voix: Bravo!

M. Cullen: .. quant au calibre et à la qualité des questions posées en vue d'obtenir l'information que souhaitent les citoyens canadiens.

M. Baldwin: Le député me permet-il une question?

M. Cullen: Je préférerais que le député écoute. J'avais cru parler aujourd'hui sur le bill concernant la fête de sir John A. Macdonald.

M. Baldwin: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur; je n'avais nullement songé à mettre en doute le calibre et la nature des questions. C'est le calibre et la nature des réponses qui m'ont toujours inquiété.

Des voix: Bravo!

M. Cullen: Je ne crois pas qu'on puisse en blâmer les députés libéraux de l'arrière-ban. Dans les couloirs après la période des questions, les députés n'ont fait entendre aucune plainte au sujet de la qualité des réponses obtenues. Les députés de l'opposition n'écoutent pas les réponses, je le crains. Le parrain du bill C-15 dit que c'est la troisième fois qu'il le présente. Je trouve qu'ayant échoué deux fois, il ne devrait pas abandonner la partie, bien qu'il semble s'inspirer de la devise du XVIII^e ou du XIX^e siècle qui dit: «Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage». J'aurais une autre recommandation à faire. Si vous ne réussissez par le première fois, alors recourez à un autre moyen.

J'ai l'impression que les deux bills déjà rejetés par la Chambre étaient rédigés exactement comme celui dont nous sommes saisis aujourd'hui. J'ai parcouru ce bill d'humeur d'un œil envieux en pensant que le député aurait dû consulter un avocat quant à son libellé. Ce faisant, il se serait sans doute fait dire de le mettre au rancart et de s'en tenir à la note explicative qui est plus